

La revue ne publie que des textes originaux. Les propositions d'articles soumises aux *Annales de Géographie* font l'objet d'une évaluation en double aveugle par au moins deux relecteurs sélectionnés en fonction de leurs compétences scientifiques sur la question. En cas d'avis divergents, un troisième relecteur peut être sollicité.

Les évaluations des propositions d'articles sont restituées aux auteurs sous forme d'une synthèse, restituant les avis des différents relecteurs en garantissant leur anonymat. Elles peuvent donner lieu à une acceptation ou un refus immédiats, ou à des demandes de modifications, sans garantie de publication, et ce autant de fois que nécessaire.

Dans le cas d'appels à propositions pour des numéros thématiques, une étape préalable supplémentaire peut être proposée par l'envoi et l'évaluation de résumés, faisant l'objet d'une présélection. Les articles issus des résumés présélectionnés suivent ensuite la même procédure d'évaluation que les articles spontanés.

Les propositions d'articles, de notes ou de comptes rendus de lecture sont à adresser par E-Mail à la rédaction de la revue :

annaes-de-geo@armand-colin.fr

I. Présentation des textes (en cas de non-respect de ces règles, le texte sera renvoyé)

Préciser si le texte est proposé comme **article** (50 000 à 60 000 signes hors bibliographie) ou au titre de **note** (30 000 signes hors bibliographie).

Titre en français / *Titre en anglais*

Prénom Nom

Statut, Université / laboratoire / structure de rattachement

(à préciser pour tous les auteurs. Ces informations ne seront visibles que par la rédaction de la revue tout au long du processus d'évaluation du texte, afin de garantir l'anonymat des auteurs)

Résumé (15 lignes au maximum)

Abstract (*Le résumé anglais peut être un peu développé*)

Mots-clefs (5 à 10 mots-clefs)

Key words

Introduction

1. Titre de partie

1.1. Titre de sous-partie

Fig. 1 Titre de la figure en français (si l'illustration est une carte ou un graphique)

Titre de la figure en anglais

*Bien indiquer dans le texte où insérer la figure ; la faire parvenir à part (format .ai, format .jpeg ou .xls, en **noir et blanc**, et dans une **qualité** suffisante. Ne pas faire figurer de titre sur le document .ai ou .jpeg (le titre figure uniquement dans le texte). Le nombre de figures est **limité à 5***

Tab. 1 Titre du tableau en français

Titre de la figure en anglais

*Bien indiquer dans le texte où insérer le tableau ; le tableau (**en noir et blanc**) doit figurer **directement dans le fichier word***

Conclusion

Université / laboratoire / structure de rattachement

Adresse postale

Email

Bibliographie

Pour un **ouvrage** : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année de publication), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditeur, pages.

Pour un **article** : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année de publication), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, pages.

II. Précisions sur les textes et les illustrations

Volume des textes

- Pour un « **article scientifique** », le texte comprendra **entre 50 000 et 60 000 signes, notes et espaces comprises** (hors bibliographie)
- Pour une « **note** », le texte comportera environ 30 000 signes, notes et espaces comprises (hors bibliographie).
- Pour un « **compte rendu de lecture** », le texte fera 3000 signes au maximum, notes et espaces comprises.

Les textes doivent être envoyés au **format .doc ou .docx**.

Si le texte est accompagné d'illustrations, **préciser dans le texte où placer chaque illustration**, et indiquer le titre et le numéro de l'illustration.

Exemple :

(Insérer ici Fig. 1. Carte des transports publics transfrontaliers au sein de l'Eurométropole)

Illustrations

Les illustrations sont limitées au nombre de cinq. Elles doivent être **fournies séparément**, de préférence **au format .ai** ou au format .jpeg. Elles doivent être **anonymisées** (la rédaction se chargera de les anonymiser le cas échéant).

En raison de l'édition papier de la revue, toutes les illustrations doivent être **en noir et blanc**.

Comme indiqué plus haut, le titre et le numéro des figures doivent apparaître dans le texte (ne pas faire figurer ces informations au sein de la figure).

Les tableaux doivent figurer directement dans le texte.

Présentation des manuscrits

Préciser en tête du manuscrit s'il s'agit d'un **article**, d'une **note** ou d'un **compte rendu**.

Indiquer en début d'article :

Nom et prénom de l'auteur ;

Fonction (Exemple : professeur, maître de conférences, chercheur, doctorant, etc.) ;

Université et/ou laboratoire de recherche et/ou autre structure de rattachement ;

En fin d'article :

Nom et prénom de l'auteur ;

Adresse administrative ;

E-mail.

Coordonnées personnelles (adresse, numéro de téléphone et E-mail, si différent de l'E-mail professionnel).

Les textes doivent utiliser de préférence la **police Times ou Times New Roman, corps 12, interligne 1,5.**

Les articles et notes doivent comporter des **intertitres.**

Ainsi par exemple :

- Niveau 1 : 1, 2, 3,...
- Niveau 2 : 1.1, 1.2, 1.3,...
- Niveau 3 : 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3,...

Résumé et composantes bilingues

L'auteur est invité à fournir **en français et en anglais** (prioritairement) les éléments suivants :

Titre / Title (de l'article ou de la note) ;

Résumé / Abstract : tout article doit être précédé d'un résumé en français de 15 lignes au maximum ; le résumé en anglais (ou dans une autre langue) peut être un peu plus long. Il s'agit notamment d'insister sur la problématique, les principaux résultats et les apports nouveaux de l'article ;

Mots-clés / Keywords : entre 5 et 10 ;

Titres des figures et légendes (en français et en anglais également)

Bibliographie

La référence d'un ouvrage doit mentionner, dans l'ordre :

Pour un **ouvrage** : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année de publication), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditeur, pages.

Exemple :

Pelletier, P. (2011), *L'Extrême-Orient : l'invention d'une histoire et d'une géographie*, Paris, Gallimard, 887 p.

Pour un **article** : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année de publication), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, pages.

Exemple :

Di Méo, G. (2012), « Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre », *Annales de géographie*, n° 684, p. 107-127.